

CHANGEMENT DE BUREAU À L'ASSEMBLÉE DE LIAISON



Frédéric Phan Thanh, 16^e président de l'AL, et son Bureau

“CONTINUER À AMÉLIORER LE SERVICE NOTARIAL AUPRÈS DES FRANÇAIS”

Élu 16^e président de l'Assemblée de Liaison des notaires de France le 18 avril dernier, Frédéric Phan Thanh a pris ses fonctions le 4 juillet dernier.
Entretien.

QUELS ONT ÉTÉ VOS PREMIERS PAS À L'ASSEMBLÉE DE LIAISON ?

J'ai découvert l'Assemblée de Liaison en 2012, sous la présidence de Denis Watin-Augouard. Mon premier mandat n'a pas été simple car il a coïncidé avec la loi Macron. Mais justement, il m'a permis de mesurer immédiatement tout à la fois la richesse de l'AL, sa force de proposition notamment lors des sessions annuelles et sa capacité à se mobiliser pour défendre notre belle profession.

VOTRE DEUXIÈME MANDAT A ENSUITE COMMENCÉ EN PLEINE CRISE DU COVID...

Tout à fait. Le rapport n'avait pas pu être établi par les rapporteurs en raison du confinement. Aussi, dès sa nomination en juillet 2020, le Bureau - présidé par Marie-Florence Zampiero Bouquemont - a dû réadapter, en urgence, le thème de la session et tous ses membres se sont immédiatement penchés dessus avec deux rapporteurs, ce qui a tout de suite soudé l'équipe. En octobre, le rapport était prêt, et la session a pu se tenir, tous masqués, en janvier 2021 dans l'amphithéâtre du CSN ainsi qu'en visioconférence sur le thème « L'entreprise notariale face à l'urgence ».

GARDEZ-VOUS AUSSI EN MÉMOIRE DES SOUVENIRS PLUS JOYEUX ?

Bien sûr ! Je pense par exemple à la Juriscup. Désormais, grâce à l'AL, une instance nationale représente le notariat à l'occasion de cet événement nautique où se rencontrent les juristes français. Nous pouvons donc être fiers de l'AL : cette belle aventure va continuer !

COMMENT ABORDEZ-VOUS VOTRE TROISIÈME MANDAT, CETTE FOIS EN VOTRE QUALITÉ DE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LIAISON ?

Avec joie et humilité. Avec joie car il s'avère toujours intéressant de s'investir et de monter une équipe afin de travailler pour le bien de la profession. Mais avec humilité aussi car la tâche est importante. L'AL fonctionne. Il m'incombe la lourde charge de continuer de la faire progresser et notamment d'augmenter son rayonnement dans la galaxie notariale. Mes précédents mandats m'ont permis de découvrir le fonctionnement de l'instance, ses spécificités, ses forces et ses faiblesses. En tant que premier vice-président, j'ai également pu suivre, avec la précédente présidente, les principaux sujets qui préoccupent la profession et l'Assemblée de Liaison. Tout cela va me permettre d'orienter mon mandat.

JUSTEMENT, QUELS SERONT LES GRANDS AXES DE TRAVAIL DE VOTRE BUREAU ?

Les relations entre l'AL et le CSN ont parfois été agitées. Je souhaite que le Bureau de l'AL puisse entretenir avec celui du CSN des échanges francs et réguliers.

Le rôle de l'AL n'est pas de remplacer le CSN mais de l'avertir des problèmes que pourraient rencontrer les notaires dans leurs offices, de lui faire remonter leurs préoccupations. Le but ultime consistant toujours à améliorer le service notarial auprès des Français.

Le nombre de notaires ayant beaucoup augmenté ces dernières années, le nombre de délégués AL a mécaniquement crû aussi avec la règle du 1 pour 30. Il faut que le CSN s'appuie sur cette base importante de notaires pour sonder avant de prendre ses décisions.

IL SEMBLERAIT QUE LA PLACE ACCORDÉE LOCALEMENT AUX DÉLÉGUÉS AL NE SOIT PAS LA MÊME PARTOUT.

C'est malheureusement vrai. J'aurai ainsi à cœur d'améliorer les relations entre l'AL et les instances départementales et régionales. Dans certaines cours d'appel, tout se passe très bien. Le délégué AL peut prendre la parole lors des assemblées générales de compagnies, diffuser des informations relatives à la session pour motiver les troupes. Mais pas partout, ce qui n'est pas normal. Par endroits, nos délégués régionaux ne reçoivent aucun soutien de leur instance et ne peuvent jamais s'exprimer en AG. Je vais donc aller rencontrer ces chambres. Il s'avère notamment essentiel d'intéresser les jeunes notaires et de leur montrer qu'il existe dans le notariat une assemblée où l'on peut débattre, où tout notaire peut prendre la parole pour faire part de ses idées sans aucune contrainte.

Retrouvez vos délégués :



» Sur le portail Real :

Rubrique *Institution* → *Organisation du notariat* → *Assemblée de Liaison*

» Sur le site de l'AL : www.al.notaires.fr

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX AL

- **Agen - François-Xavier Roux**
francois-xavier.roux@notaires.fr
- **Aix-en-Provence - Anthony Minacori**
anthony.minacori@excen.notaires.fr
- **Amiens - Julie Duthion**
julie.duthion@notaires.fr
- **Angers - Hubert Amiot**
hubert.amiot@notaires.fr
- **Bastia - Stéphane Voglimacci**
stephane.voglimacci@notaires.fr
- **Besançon - Pierre-Antoine Personeni**
personeni.pierre-antoine@notaires.fr
- **Bordeaux - Marie Laborde-Latouche**
marie.laborde-latouche@notaires.fr
- **Bourges - Anne-Laure Fruchon**
anne-laure.fruchon@notaires.fr
- **Caen - Martin Thoraval**
martin.thoraval@icloud.com
- **Chambéry - Nathalie Odin**
nathalie.odin@notaires.fr
- **Colmar-Metz - Benjamin Parmentier**
benjamin.parmentier@notaires.fr
- **Dijon - Arnault Merle**
arnault.merle@notaires.fr
- **Douai - Anne-Sophie Masset**
anne-sophie.masset@notaires.fr
- **Grenoble - Patrick Peter**
peter.patrick@notaires.fr
- **Limoges - Pascale Cessac-Meyrignac**
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr
- **Lyon - Françoise Noharet**
francoise.noharet@notaires.fr
- **Montpellier - Anne-Sophie Durand-Jauvion**
anne-sophie.durand-jauvion@notaires.fr
- **Nancy - Olivier Catella**
olivier.catella@notaires.fr
- **Nîmes - Nathalie Doyon**
nathalie.doyon@notaires.fr
- **Orléans - Jacques Léger**
leger.jacques@notaires.fr
- **Outre-mer - Pascal Michel**
pascal.michel@notaires.fr
- **Paris I - François Ripart**
francois.ripart@paris.notaires.fr
- **Paris II - Ludovic Bonelle**
ludovic.bonelle@notaires.fr
- **Pau - Marie-Laure Pasquier-Montagne**
ml.pasquier@notaires.fr
- **Poitiers - Philippe Lestrille**
philippe.lestrille@17048.notaires.fr
- **Reims - François Croison**
f.croison@notaires.fr
- **Rennes - Ronald Chevalier**
ronald.chevalier@notaires.fr
- **Riom - Magali Thuard**
magali.thuard@notaires.fr
- **Rouen - Nathalie Lethuillier-Breant**
nathalie.lethuillier-breant@76114.notaires.fr
- **Toulouse - Nathalie Offres**
nathalie.offres@notaires.fr
- **Versailles - Pascal Mouret**
pascal.mouret@paris.notaires.fr

SE POSE AUSSI LA QUESTION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'AL AU SEIN DES COMMISSIONS DU CSN.

Et comment ! Le nombre de conseillers nationaux a augmenté, mais pas le nombre de délégués AL au sein de ces commissions. Résultat : la parité a disparu ! Je souhaite qu'elle soit rétablie.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT POUR AMBITION DE POURSUIVRE LA RÉFORME DE L'AL.

Je souhaite poursuivre le travail commencé par Marie-Florence Zampiero Bouquemont. Concernant la session, son format va être revu dès l'édition 2024. Le changement de lieu (avec passage du Palais des congrès de la porte Maillot à la Maison de la chimie) nous avait contraints à condenser la session à deux jours. Nous allons revenir à deux jours et demi afin de redonner plus de temps aux débats. Cela permettra de faire le bilan des vœux adoptés l'année d'avant, mais aussi de remettre les questions/réponses au Bureau du CSN en clôture pour permettre d'évoquer également les sujets abordés lors de la session. Célèbre pour sa session, je veux que l'AL soit aussi connue comme un laboratoire d'idées. Il faut ainsi que les délégués régionaux puissent se réunir régulièrement en vue d'établir un document de travail qui sera remis au CSN ou fera l'objet d'une proposition libre en fin de session.

Mais ce n'est pas tout. Faut-il maintenir ou changer la règle du 1 pour 30 ? Doit-on continuer avec des délégués titulaires et des délégués suppléants ? Le droit de vote en session doit-il être élargi ? Autant de questions qui seront traitées pendant mon mandat.

LA PROCHAINE SESSION TRAITERA DE L'AVENIR DE L'ACTE NOTARIÉ. TOUT UN PROGRAMME !

En vue de la session, nous avons organisé un colloque au CSN le 17 juin dernier. L'amphithéâtre était plein ! C'est dire que le sujet intéresse. Y participaient à nos côtés Claude Brenner et Charles Gijsbers (professeurs à l'université Panthéon-Assas), Antonio Cappiello (membre de la Société italienne d'économie, démographie et statistique, également fonctionnaire du Conseil national du notariat italien), Lionel Galliez (président de l'UINL), Jean-François Humbert (ADSN).

L'équipe de la 75^e session, emmenée par Coralie Leveure, rapporteur général, espère bien sûr qu'il y aura autant de participants pour débattre en 2024 de l'avenir de l'acte notarié qu'il y en avait en 2023 pour échanger sur le notaire salarié. Ce sujet est encore une fois essentiel dans la mesure où l'avenir du notariat dépendra de ce que nous, notaires, ferons de l'acte notarié. Adaptions-nous à l'intelligence artificielle, que nous devons voir comme une aide à la rédaction, mais gardons la main ! À nous d'apporter la valeur ajoutée du notaire dans l'acte notarié !

■ Propos recueillis par
Florence Ganivet

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DE LIAISON DES NOTAIRES DE FRANCE

MEMBRES ÉLUS DE JUILLET 2024 À JUILLET 2028



FRÉDÉRIC PHAN THANH

Président

Notaire à La Baule-Escoublac (44)

Nommé en 1998

Office de 7 notaires associés
et 65 collaborateurs.

phanthanh.frederic@notaires.fr



STÉPHANIE BLIN

**1^{ère} Vice-présidente, en charge
des relations publiques
et de la réforme**

Notaire à Montpon-Ménéstérol (24)

Nommée en 2009

Office de 1 notaire salarié
et 8 collaborateurs.

stephanie.blin@notaires.fr



FRANZ OTTE

**2^e Vice-président, en charge
de la communication réseaux**

Notaire à Angers (49)

Nommé en 2007

Office de 2 notaires associés
et 7 collaborateurs.

otte.franz@notaires.fr



JEANNE CASPAR

**Rédactrice en chef du JAL,
membre du Bureau, en charge
de la communication presse**

Notaire à Beaulieu-sur-Mer (06)

Nommée en 2011

Office de 4 notaires associés
et 20 collaborateurs.

jeanne.caspar@notaires.fr



FRANCIS PAUL

**Membre du Bureau,
en charge des relations avec
les rapporteurs et du rapport**

Notaire à Commercy (55)

Nommé en 2004

Office de 2 notaires associés
et 11 collaborateurs.

francis.paul@notaires.fr



SÉBASTIEN RÉGENT

**Membre du Bureau,
en charge de l'événementiel et
responsable image**

Notaire à Paris (75)

Nommé en 2009

Office de 3 notaires associés
et 14 collaborateurs.

sebastien.regent@paris.notaires.fr

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CSN D'OCTOBRE 2022 À OCTOBRE 2024*

Stéphanie Jean-Jean Boudon

Membre du Bureau du CSN, en charge des relations avec l'AL
Notaire à Carpentras (84)

Stéphane Barre

Délégué CSN, pour la cour d'appel de Riom
Notaire à Le Puy-en-Velay (43)

* Cette durée correspond
à celle du mandat du Bureau du CSN.

LE RÔLE DU BUREAU DE L'AL

Le Bureau de l'AL, actuellement composé de huit membres (porté à neuf lors du prochain renouvellement des délégués CSN), organise le travail de l'AL, anime les réunions trimestrielles et les rencontres en région. Il détermine le thème de la session annuelle, centralise les préoccupations des notaires et les porte à la connaissance du Bureau du Conseil supérieur du notariat, avec lequel il entretient une communication étroite.

Le président de l'AL exerce les fonctions de représentation et d'animation de toutes les activités de l'AL.

« UNE PAROLE LIBRE »

Stéphanie Blin

J'achève mon mandat de quatre années sous la présidence de M^e Marie-Florence Zampiero Bouquemont, que je remercie pour sa confiance et félicite pour son action. Si un leitmotiv devait en être le qualificatif, ce serait : ne rien lâcher !

J'ai été en charge de la communication. Sachant que l'AL venait de fêter ses 70 ans, elle devait quand même être connue et reconnue de la profession ! La réalité du terrain était quelque peu différente et un vrai travail déjà commencé par les précédents Bureaux devait être poursuivi. La qualité des derniers rapports et des débats en session ont contribué à faciliter la communication autour des sujets portés par l'AL.

J'avais aussi en charge la rédaction du *Journal de l'Assemblée de Liaison*. Merci à tous ceux qui ont contribué à sa conception. Ceux qui m'entourent savent que le JAL est un outil précieux à mes yeux, il doit être à l'image de l'AL : moderne, dynamique, un espace d'expression où la parole est libre. Une page se tourne, mais j'ai la chance d'accompagner notre nouveau président dans l'écriture des suivantes.

« L'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Franz Otte

Le temps passe vite dans notre belle profession ! J'ai rejoint l'AL en 2009, d'abord en qualité de délégué suppléant, ensuite comme délégué départemental puis en tant que délégué régional.

En complément, j'intégrais l'équipe de la note de conjoncture immobilière au CSN, la Commission Économie puis la Commission Cohésion jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui, mon engagement est auprès de notre président Frédéric Phan Thanh, en qualité de 2^e Vice-président.

J'aurai à cœur de travailler en équipe, toujours avec bienveillance ; de faire évoluer notre profession dans l'intérêt des confrères, en écoutant les rapports réalisés en région ; d'agir pour simplifier notre travail au quotidien ; de fluidifier les relations ; et de communiquer sur notre action auprès de nos instances locales ainsi qu'auprès de l'ensemble des confrères en étant aussi présent sur les réseaux sociaux devenus un vecteur majeur d'information.

« BIENVEILLANCE ET ATTENTION »

Sébastien Régent

J'ai découvert l'AL en 2022 dans le cadre de l'élaboration du rapport de la 73^e session « Du conflit à l'art de la paix ». Le travail de l'équipe des rapporteurs a été fortement influencé par un souci de bienveillance, d'écoute et d'harmonie.

Mon objectif est donc de me mettre au service du Bureau afin de permettre une organisation fluide et des échanges féconds. J'aurai également à cœur de partager mon expérience avec mes confrères parisiens qui, trop souvent, ne connaissent pas l'AL, afin de les pousser à venir échanger, débattre, se faire entendre.

Mon expérience m'incite enfin à être attentif aux souhaits et besoins des rapporteurs actuels et futurs, à les aider à accomplir cette tâche intéressante mais ardue. L'AL est riche des notaires qui la composent. C'est au Bureau de transformer cette richesse en propositions qui permettront au notariat de continuer à évoluer en adéquation avec son temps.

« LE RAYONNEMENT NOTARIAL »

Jeanne Caspar

Je suis arrivée dans le notariat sans bien en connaître l'organisation interne et j'étais loin de mesurer le nombre de confrères engagés à tous niveaux au sein de la profession et leur dévouement. J'ai pu en apprécier l'ampleur au travers de mes missions tant auprès de la Chambre des Alpes-Maritimes que du Conseil régional d'Aix-en-Provence puis au sein de l'équipe du 114^e congrès. Cette expérience m'a permis de prendre conscience du rayonnement de la réflexion notariale en dehors de sa propre sphère.

C'est aussi à cette occasion que j'ai appris à connaître l'AL. Son but : porter la voix et les idées du terrain sur les sujets qui nous occupent au quotidien. En intégrant le Bureau, je souhaite rappeler à nos confrères, récemment nommés ou pas, qu'ils peuvent agir en local et qu'il existe un espace de parole libre pour promouvoir la richesse de leurs idées et partager leurs préoccupations.

Nous avons les outils pour contribuer à l'adaptation et à la promotion de notre profession : l'AL en est le fer de lance.

« PROMOUVOIR ET RELIER »

Francis Paul

J'étais un « bébé-notaire » lorsque j'ai découvert l'Assemblée de Liaison à l'occasion de la session 2004. Depuis, je n'ai manqué aucune session. J'ai été élu à plusieurs reprises délégué départemental ainsi que délégué régional. J'ai même eu le plaisir d'être rapporteur de la 69^e session sur le thème de l'intelligence artificielle en 2018. Parallèlement, j'ai exercé à deux reprises les fonctions de vice-président de chambre et celles de dernier Président de la Meuse avant le passage à l'interdépartementalité.

Ce bref historique pour présenter deux axes de travail au sein du Bureau de l'Assemblée de Liaison, intimement liés à mon parcours personnel : promouvoir l'AL, et notamment la session, auprès de nos jeunes confrères, pour que ce rendez-vous incontournable de notre profession le devienne pour eux ; développer les liens avec nos instances locales auprès desquelles nos délégués départementaux peuvent avoir un vrai rôle à jouer.

L'AL EN CHIFFRES

L'Assemblée de Liaison compte mi 2024* :

» **868** délégués
dont **31** délégués régionaux
et **837** délégués départementaux

» **56 %** de femmes
et **44 %** d'hommes

*À l'issue des élections organisées en mai 2024 lors des assemblées générales de compagnies